

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2021

ENVIRONNEMENT

AVIS DE LA COMMUNE CONCERNANT LA DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAUX DE RESTAURATION ECOMORPHOLOGIQUE DE LA BASSE DRANSE

Par arrêté n° DDT-2021-1163 du 18 août 2021, le Préfet de Haute-Savoie a prescrit une enquête publique, du 13 septembre au 13 octobre 2021 inclus, relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par le SIAC et la SAEME pour la réalisation de travaux de restauration écomorphologique de la Basse Dranse sur les communes de Marin, Publier et Thonon-les-Bains. Cette partie de la rivière s'étend sur 4 km, de l'exutoire de son bassin versant au pont de la Douceur jusqu'à son embouchure dans le lac Léman.

Le Conseil Municipal de Thonon-les-Bains est appelé à émettre un avis sur ce dossier.

Compte tenu des éléments présents au dossier, les travaux envisagés par le SIAC et la SAEME sont essentiels pour prévenir les inondations, les phénomènes d'érosion et les risques de pollution des milieux aquatiques.

Sur proposition de Madame GROPPi, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable sur le dossier de demande d'autorisation présenté par le SIAC et la SAEME.

----- Fin du document -----